



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

# Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2024

## Avis d'impôt établi en 2025

AVIS\_IR\_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP MELUN  
SAID SAVIGNY LE TEMPLE  
40 AVENUE LOUISE MICHEL  
77176 SAVIGNY LE TEMPLE

### Vos références

Numéro fiscal :  
Déclarant 1 (C) : 21 02 466 400 335  
Déclarant 2 (C) : 03 15 293 023 402  
Référence de l'avis : 25 77 A338436 58  
Adresse d'imposition au 01/01/2025 :

2 CLOS DE VILLEMEON

77170 BRIE COMTE ROBERT

Numéro FIP : 770 90 97 1023249789 3 A  
Numéro de rôle : 011  
Date d'établissement : 08/07/2025  
Date de mise en recouvrement : 31/07/2025

Identifiant service : 77016

HAMITOUCHÉ MUSTAPHA  
OU HAMITOUCHÉ HOSNA  
2 CLOS DE VILLEMEON  
77170 BRIE COMTE ROBERT

### Vos contacts

Par messagerie sécurisée  
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

Par téléphone  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place  
horaires de votre centre des finances publiques sur  
[impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique Contact et prise de RDV

SIP MELUN  
SAID SAVIGNY LE TEMPLE  
40 AVENUE LOUISE MICHEL

77176 SAVIGNY LE TEMPLE

### Somme qui vous est remboursée

**49,00 €**

You n'avez rien à payer au titre des revenus de 2024.

**Vous serez remboursé par virement le 25/07/2025  
sur le compte bancaire suivant :**

FR76 1020 7001 492X XXXX XXX5 324  
Identifiant de la banque : CCBPFRPPMTG  
Émetteur du virement :  
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Revenu fiscal de référence : 43 804**

**Nombre de parts : 4,00**

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis permet de régulariser votre prélèvement à la source réalisé en 2024 suite à votre déclaration des revenus effectuée en 2025.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

# Avis d'impôt établi en 2025

N°fiscal : 21 02 466 400 335

# Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2024

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : HAMITOUCHE MUSTAPHA

Déclarant 2 - Nom de naissance : FIDALI HOSNA

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
		1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				4,00
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>				
<b>Détail des revenus</b>				
Salaires.....		Déclar. 1 21194	Déclar. 2 23392	Total
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés.....		0		
Total des salaires et assimilés <sup>2</sup> .....		21194	23392	
Déduction 10% ou frais réels.....	-	2119	- 2339	
Salaires, pensions, rentes nets.....		19075	21053	40128
<b>Revenus perçus par le foyer fiscal</b>				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....			37	29
Revenus de capitaux mobiliers imposables <sup>7</sup> .....				29
<b>Revenu brut global</b> .....				<b>40157</b>
CSG déductible.....				- 2
<b>Revenu imposable</b> .....				<b>40155</b>
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				0
<b>REDUCTIONS D'IMPOT<sup>15</sup></b>				
Dons : personnes en difficulté.....		Montant déclaré 450	Montant retenu 450	Montant réduction 0
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	2		2	
Montant de la réduction d'impôt.....				0
<b>Total des réductions d'impôt<sup>20</sup></b> .....				- 0
<b>Impôt total avant crédits d'impôt</b> .....				0
<b>CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS</b>				
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....		Montant déclaré 4	Montant retenu 4	- 4
Cotisations syndicales.....		175	175	- 116
Montant du crédit d'impôt calculé.....				
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				- 120
<b>PRELEVEMENTS SOCIAUX</b>				
<b>Détail des revenus</b>		CSG - CRDS	PREL SOL	
<b>LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE</b>				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2027 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Revenus de capitaux mobiliers <sup>44</sup> .....		2	2	
BASE IMPOSABLE.....		2	2	
Taux de l'imposition		9,70%	7,50%	
Montant de l'imposition.....		0	0	
<b>Total des prélèvements sociaux nets.....</b>				<b>0</b>

#### CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2024 :

##### IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2024 dû <sup>53</sup> :	-	120
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :	+	71

<b>Solde d'impôt sur les revenus 2024 :</b>	-	<b>49</b>
---	---	-----------

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE 49

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

##### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence <sup>25</sup> .....		43804
--	--	-------

##### Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible <sup>19</sup>		35
--	--	----

##### Revenus exonérés

Heures supplémentaires et jours RTT.....	Déclarés	<b>Déclar. 1</b>
Heures supplémentaires et jours RTT.....	Nets	4046

**Déclar. 1**  
4046  
3641

##### PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2025, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2026 est de :		
Plafond total de 2023.....		<b>Déclar. 1</b> 16741

**Déclar. 2**  
16741

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....		4114	4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....		+ 4114	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2024.....		+ 4399	+ 4399
Plafond calculé sur les revenus de 2024.....		+ 4637	+ 4637

Plafond pour les cotisations versées en 2025.....		= 17264	= 17264
---	--	---------	---------

##### PRELEVEMENT A LA SOURCE 2025

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur <a href="http://impots.gouv.fr">impots.gouv.fr</a> votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou appelez le 0809 401 401		
--	--	--